



REPERES

l'essentiel



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent



SOMMAIRE



01

PRÉSENTATION D'ATOUTS
PRÉVENTION RHÔNE-ALPES

1.1. Les organismes membres	6
1.2. Les partenaires associés	8
1.3. L'offre de service	8

Zoom sur la formation « prévention des risques suicidaires » et le guide de sensibilisation	26
• Les plans d'actions personnalisés : une réponse adaptée aux besoins	26
• L'aide au retour à domicile après hospitalisation	27
• L'aménagement de l'habitat	27

2.7. Concourir au développement des lieux de vie collectifs	27
---	----

02

OFFRE DE SERVICE
ET RÉSULTATS 2022

2.1. Informer sur le bien vieillir par des programmes collectifs en prévention	12
• Le « parcours de prévention » proposé aux retraités	12
• Une offre digitale, complémentaire à l'offre en présentiel	13
• Les résultats chiffrés 2022	14
2.2. Organiser ou contribuer à des temps forts	16
• Sensibiliser à la prévention pour bien vieillir lors des spectacles « avant j'étais vieux » et « fugue en vieux majeur »	16
• Partager en intergénérationnel l'expérience de la route et les connaissances en matière de sécurité routière	17
• Lutter contre l'âgisme	17
• Se réunir autour du programme « cap form seniors »	18
• Participer à l'événement national « défi autonomie »	19
• Poursuivre notre mobilisation lors de la semaine bleue	19
2.3. Promouvoir le bien vieillir par différents canaux	20
• Promouvoir la vidéo de présentation des ateliers	20
• Enregistrer des chroniques radio sur la prévention	20
• Diffuser une gazette d'information	20
• Intervenir dans la presse	20
2.4. Accompagner de manière individualisée et personnalisée	21
• Le questionnaire d'auto-évaluation en prévention	21
• Les programmes de prévention à domicile	21
2.5. Soutenir les actions visant à favoriser le lien social	22
• Zoom sur le partenariat avec les centres sociaux et socio-culturels	22
• Zoom sur les séjours vacances pour les seniors	22
• Zoom sur le soutien des actions d'aide aux aidants	23
• Zoom sur la cohabitation intergénérationnelle	23
2.6. Accompagner individuellement les publics en situation de fragilité	24
• L'évaluation à domicile : une prise en compte globale des situations de vie	24
Zoom sur la matinale des structures évaluatrices	25
Zoom sur la formation « aides techniques »	25

03

INGENIERIE AU SERVICE
DE LA PRÉVENTION

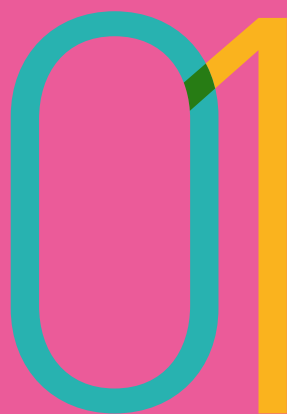
3.1. Agir en partenariat pour coordonner les offres en prévention	30
• Le Comité d'Action Sociale Agirc Arrco	30
• L'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes	30
• Les conférences des financeurs	31
• Les Caisses Primaires d'Assurance Maladie, les Centres d'Examen de Santé	31
• La Mutualité Française Auvergne Rhône Alpes	32
• La Mutualité de la Fonction Publique	32
• Le GÉrontopôle Auvergne Rhône Alpes	32
• Les experts en prévention	32
• Les partenaires locaux	32
3.2. Cartographier les actions pour améliorer leur visibilité	33
3.3. Evaluer le service rendu aux retraités	34
• Zoom sur l'évaluation du programme de prévention à domicile	34
3.4. Valoriser l'innovation pour vivre autonome	34

04

PERSPECTIVES
2023

4.1. Vers une nouvelle dynamique inter-régimes	38
4.2. Poursuivre le déploiement des actions collectives de prévention	38
4.3. Communiquer sur notre offre de service	38
4.4. Organiser de nouveaux temps forts	38
4.5. Animer le réseau des membres et des partenaires	38
4.6. Evaluer les offres en prévention	39
4.7. Accompagner les évaluateurs à domicile	39
4.8. Poursuivre notre mode d'agir en partenariat	39
• Poursuivre aux côtés de l'ARS et des partenaires impliqués notre engagement au sein du plan anti-chutes	39
• Poursuivre notre implication au sein des conférences des financeurs	39





PRÉSENTATION
D'ATOUTS PRÉVENTION
RHÔNE-ALPES

6

caisses de retraite
sont membres d'Atouts
Prévention Rhône-Alpes

Lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 24 novembre 2022, les caisses de retraite en Rhône-Alpes ont franchi une nouvelle étape dans leur coordination au service du bien-vieillir : le groupement inter-régimes a intégré l'Agirc Arrco à compter du 1^{er} janvier 2023.



1.1. LES ORGANISMES MEMBRES

Le groupement inter-régimes Atouts Prévention Rhône-Alpes est un groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS). Il a été créé le 9 juillet 2013 grâce à une forte volonté des présidents des conseils d'administration des caisses de retraite en Rhône-Alpes.

Il associe les trois caisses de MSA rhônalpines (Ardèche-Drôme-Loire ; Ain-Rhône ; Alpes du Nord), la Carsat Rhône-Alpes, le Régime des Mines (FILIERIS et ANGDM).

Atouts Prévention Rhône-Alpes est la première structure inter-régimes à vivre cet élargissement.

A nos côtés, les caisses de retraite CNRACL et IRCANTEC représentent des partenaires actifs pour déployer notre politique de prévention.

- > L'enjeu d'Atouts Prévention Rhône-Alpes est de renforcer les actions de prévention sur les territoires par une coopération efficace. La volonté des caisses de retraite est de mener une politique active dans les domaines de l'évaluation des besoins à domicile et de la prévention à destination des retraités, en cohérence avec les acteurs régionaux et départementaux.
- > La stratégie inter-régimes vise :
 - Une équité de traitement de tous les publics, quel(s) que soi(en)t leur(s) régime(s) de retraite ;
 - Une équité géographique, avec une couverture optimale du territoire ;
 - Une lisibilité de l'offre commune d'action sociale des caisses de retraites vis-à-vis de leurs ressortissants, des partenaires et des pouvoirs publics.

L'Assemblée Générale du groupement se réunit annuellement. Elle comprend l'ensemble des présidents de conseils d'administration, les présidents des commissions d'action sociale et les directeurs des organismes. Son rôle consiste à délibérer sur :

- Le budget annuel, l'approbation des comptes de chaque exercice et l'affectation des résultats,
- La nomination et la révocation du délégué général et de son vice délégué,
- Toute modification de la convention constitutive, l'admission de nouveaux membres, l'exclusion d'un membre,
- La prorogation du groupement ainsi que les mesures nécessaires à sa prolongation,
- La désignation du commissaire aux comptes,
- La dissolution du groupement ainsi que les mesures nécessaires à sa liquidation,
- Le règlement intérieur du groupement.

Dans les autres matières, l'Assemblée Générale donne délégation au délégué général.

Par ailleurs, le bilan et les perspectives du groupement sont soumis chaque année aux commissions d'action sociale des organismes membres qui décident de l'allocation des budgets de prévention et de fonctionnement confiés à Atouts Prévention Rhône-Alpes.

La stratégie inter-régimes s'appuie sur des instances de pilotage : un comité stratégique des directeurs des organismes fondateurs, un comité des directeurs action sociale des organismes, un comité opérationnel et une équipe technique.

L'Assemblée Générale a pour tradition d'accueillir chaque année le président du conseil départemental ou de la métropole du lieu géographique sur lequel se tient la réunion, pour une mise en perspective de la politique de l'autonomie sur les territoires. Le groupement inter-régimes a tenu deux Assemblées Générales en 2022 :

- Une Assemblée Générale ordinaire le 29 juin 2022 dans les locaux de la MSA Ardèche Drôme Loire
- Une Assemblée Générale extraordinaire le 24 novembre 2022 qui a acté l'intégration de l'Agirc-Arrco au Groupement à la date du 1^{er} janvier 2023 par la signature d'une convention constitutive « nouvelle génération ».

GOUVERNANCE 2022

Assemblée Générale : 6 Présidents, 6 Directeurs des caisses membres, invitation des Présidents des commissions d'action sociale des caisses membres	
Délégué Général	Comité Stratégique : Directeurs et agents de direction des caisses membres
Vice-Délégué Général	

ÉQUIPES OPÉRATIONNELLES

Coordinatrice et coordinatrice adjointe	Comité des agents de direction
Chargées de mission et assistante technique	Comité opérationnel : cadres et agents opérationnels des caisses membres
Équipes des caisses membres : référents en prévention, référents évaluation, experts en prévention et ingénierie, travailleurs sociaux	
Partenaires - opérateurs	

Le budget de prévention confié à Atouts Prévention Rhône-Alpes s'élève à environ 400 000 €. De manière complémentaire, les caisses de retraite membres mobilisent leurs budgets d'action sociale ou leurs ressources humaines propres. Par ailleurs, les Conférences des financeurs de la perte d'autonomie départementales confient des délégations de gestion ou des subventions financières à Atouts Prévention Rhône-Alpes pour amplifier les offres de prévention sur les territoires.



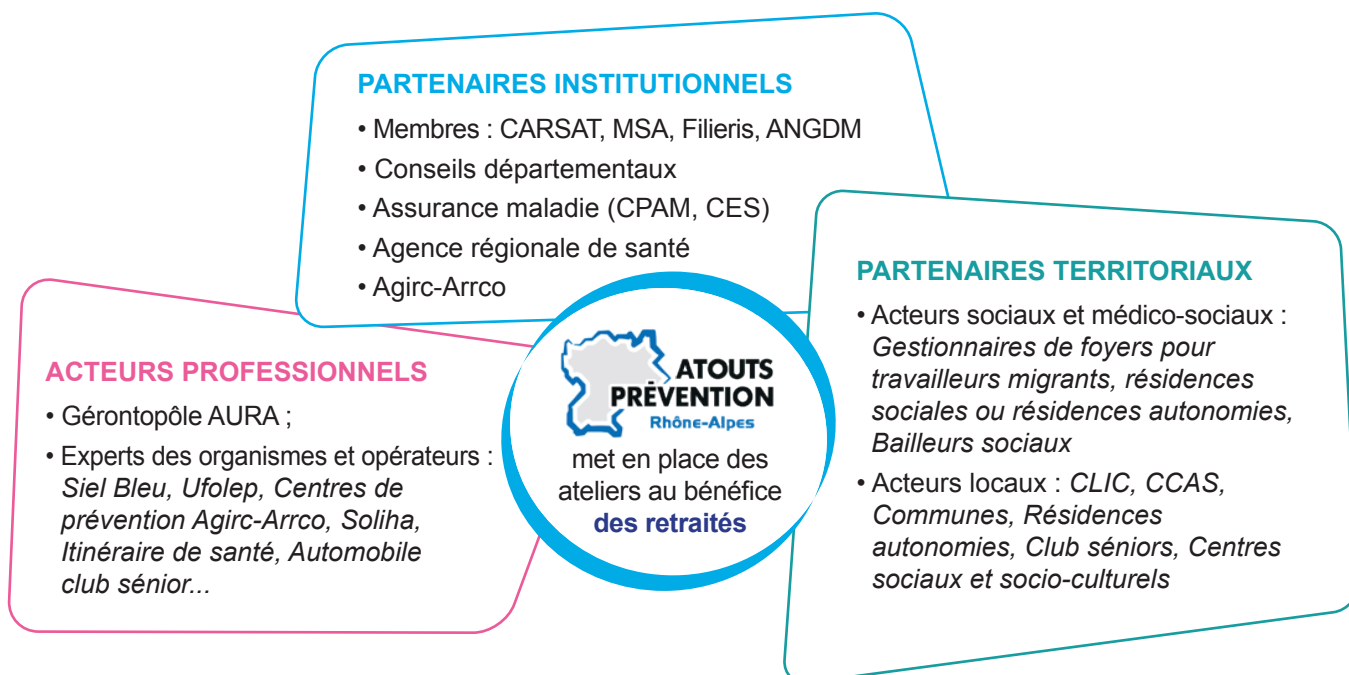
5 engagements pour prévenir les effets du vieillissement

1. Informer et conseiller les retraités pour « bien vivre sa retraite »
2. Déployer des programmes favorisant le bien vieillir sur diverses thématiques : nutrition et équilibre alimentaire, équilibre, stimulation cognitive, bien-être et santé, mobilité, etc.
3. Accompagner la vie à domicile des retraités fragilisés à partir d'une évaluation personnalisée des besoins à domicile et par une offre de service diversifiée
4. Aménager et sécuriser l'habitat
5. Accompagner les retraités fragilisés en sortie d'hospitalisation

1.2. LES PARTENAIRES ASSOCIÉS

Atouts Prévention Rhône-Alpes promeut les actions de prévention auprès des ressortissants de la CNRACL et de l'IRCANTEC qui ont contribué au budget 2022 d'Atouts Prévention Rhône-Alpes, respectivement à hauteur de 94 000 € et de 40 000 €.

Le groupement agit en partenariat avec de multiples acteurs de l'écosystème du vieillissement.



1.3. L'OFFRE DE SERVICE

L'offre de service d'Atouts Prévention Rhône-Alpes se structure autour de 5 axes :



1. Déploiement d'actions de prévention collectives

2. Accompagnement de la vie à domicile

3. Déploiement d'une ingénierie

4. Engagement d'actions de communication pour mobiliser le public cible

5. Mission de coordination partenariale

1 Déploiement d'actions collectives de prévention

- Environ 1 000 actions de prévention par an (dont des programmes composés de 3 à 12 séances)
- Une programmation coordonnée et ciblée au regard des données de l'Observatoire des fragilités Grand Sud www.observatoires-fragilites-grand-sud.fr
- Des thématiques innovantes ou pour des publics spécifiques : bien-être et estime de soi, sommeil, initiation au numérique, utilisation des jeux vidéos (e-games), actions intergénérationnelles...

2 Accompagnement de la vie à domicile

- Des évaluations à domicile avec un réseau commun de structures évaluatrices
- Des prestations attentionnées telles que l'Aide au Retour à Domicile Après Hospitalisation
- Une offre individuelle de prévention à domicile

3 Déploiement d'une ingénierie

- Une évaluation d'impact des actions de prévention (référentiels nationaux, outils d'analyse, cartographies)
- Un référencement de toutes les actions sur une cartographie dynamique disponible sur www.pourbienvieillir.fr
- La création d'offres sur des thèmes nouveaux ou pour des publics spécifiques
- Un appui sur une communauté de retraités pour identifier/valider les besoins

4 Engagement d'actions de communication pour mobiliser le public cible

- La réalisation de campagnes de promotion des offres en prévention par des courriers, courriels ou par téléphone
- La création d'outils de communication (brochures, affiches, guides)
- L'organisation d'événements d'envergure
- L'animation d'une communauté de seniors

5 Mission de coordination partenariale

- Une animation d'un réseau de 6 caisses membres, de partenaires institutionnels, d'une quinzaine d'opérateurs en prévention, de plus de 300 partenaires locaux, par des réunions d'échanges et de travail régulières
- Une participation aux instances de coordination locales, notamment aux 9 Conférences des financeurs de Rhône-Alpes



Au-delà de ces 5 missions confiées à Atouts Prévention Rhône-Alpes, ses 6 organismes membres développent une politique de prévention définie par leurs conseils d'administration et par leurs commissions d'action sociale. Ils agissent notamment sur la création ou la rénovation de résidences autonomie ou encore sur le développement social local.

Pour plus d'information, leurs rapports d'activités sont disponibles sur les sites internet des caisses de retraite.





OFFRE DE SERVICE ET RÉSULTATS 2022

14

thématiques

sur le bien-vieillir sont
proposées par Atouts
Prévention Rhône-Alpes

**Venez échanger,
vous informer,
partager vos
expériences**

... découvrir et tester,
rencontrer d'autres
personnes, débattre.

Dans une ambiance
conviviale, participez à
des exercices ludiques
et interactifs. Nos ateliers
sont animés par des
intervenants qualifiés.



2.1. INFORMER SUR LE BIEN VIEILLIR PAR DES PROGRAMMES COLLECTIFS EN PRÉVENTION

> Le « parcours de prévention » proposé aux retraités

Atouts Prévention Rhône-Alpes propose aux retraités de suivre un véritable « parcours de prévention » composé de 14 thématiques déclinées en ateliers et conférences. Ces thématiques sont intégrées dans une approche du bien-vieillir qui s'articule autour des programmes référencés par la Carsat, la Msa, la Cnracl et Santé Publique France sur le site www.pourbienvieillir.fr

BIEN DANS MA VIE APRÈS 60 ANS

- **Bienvenue à la retraite** - 1 journée
Pour vous accompagner dans cette nouvelle étape de vie
- **Bien vivre sa retraite** - De 3 à 6 séances
Pour préserver sa qualité de vie et son capital santé

BIEN DANS MON CORPS

- **Équilibre** - 10 à 12 séances
Pour acquérir de bons réflexes et sécuriser son environnement
- **Activité physique** - De 3 à 6 séances
Pour bouger plus et garder la forme
- **Bien manger - bien bouger** - 6 séances
Pour concilier plaisir et santé au quotidien

BIEN DANS MON ENVIRONNEMENT

- **Bien chez soi** - 3 séances
Pour rendre son logement plus sûr, pratique et confortable
- **À pied en toute sécurité** - 2 séances
Pour rester un piéton averti lors de ses déplacements en ville
- **Mobilité et sécurité des conducteurs seniors** - 3 séances
Pour conduire sans stress et en sécurité

BIEN DANS MA TÊTE ET AVEC LES AUTRES

- **Mémoire** - 5 à 10 séances
Pour stimuler ses neurones et aiguïser sa curiosité
- **Bien-être et estime de soi** - 4 séances
Pour voir la vie positivement, prendre soin de soi et mieux se connaître
- **Mieux vivre son stress** - 3 séances
Pour connaître, reconnaître et apprivoiser son stress
- **Sommeil** - 2 séances
Pour mieux dormir, récupérer et faire le plein d'énergie
- **Audition** - 4 séances
Pour préserver son audition et mieux communiquer
- **Initiation au numérique** - 15 séances
Pour favoriser l'accès au numérique des seniors et permettre de lutter contre la fracture digitale, source d'inégalités plurielles.

> Une offre digitale, complémentaire à l'offre en présentiel

Le groupement inter-régimes a poursuivi son offre à distance en 2022 avec la mise en œuvre d'ateliers collectifs et de conférences.

En partenariat avec happy visio, des séances d'activité physique adaptée ont été proposées quotidiennement aux retraités, ainsi qu'un panel de conférences régulières sur des thématiques variées telles que « les bienfaits de la pensée positive », « la santé et la qualité de l'air », « la vie intime des seniors », « la mnémotricité ».

CHIFFRE CLÉ 2022

12 369

participants
réunis en
visio-conférences



CHIFFRES CLÉS 2022

1 068 actions collectives ont été réalisées en 2022 auprès de

28 108 participants (soit une hausse de 6,5 % du nombre de participants)

759 ateliers pour

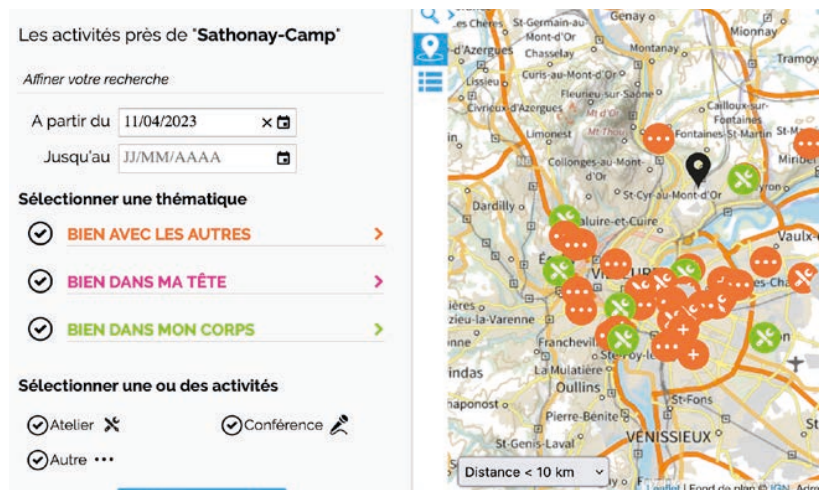
8 279 participants

309 conférences-forums évènementiels

19 829 participants

> Les résultats chiffrés 2022

Les offres de prévention font l'objet d'une programmation annuelle déclinée par département et thématique et relayée sous forme de cartographie interactive sur le portail www.pourbienvieillir.fr



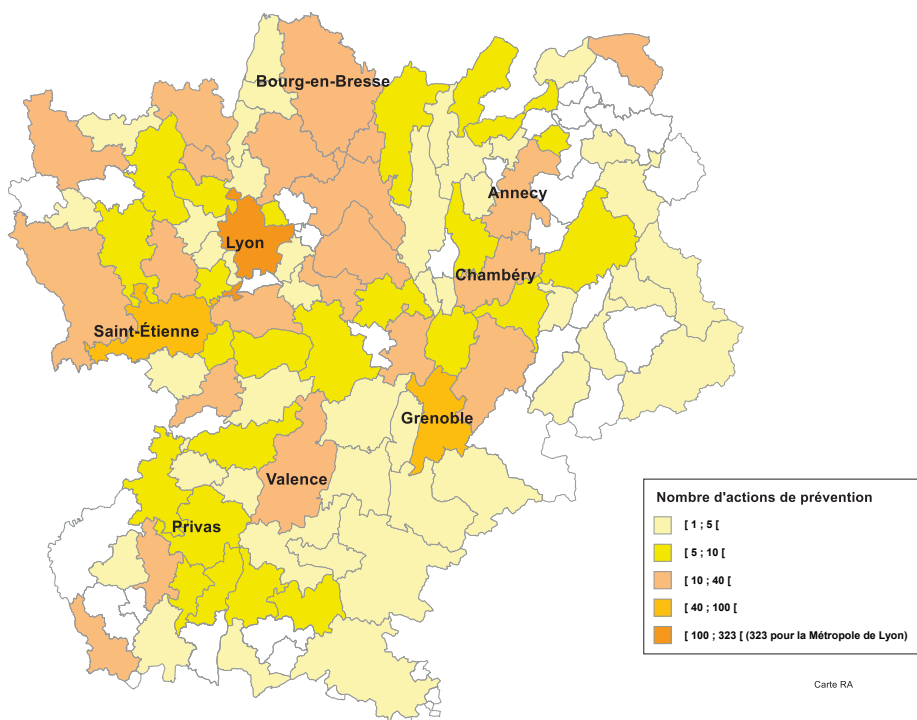
Année 2022 - Établissements publics de coopération intercommunale rhônalpins couverts par au moins une action de prévention interrégimes (ateliers, conférences, forums)

1068

actions localisées

28 108

participants



Carte réalisée avec Cartes & Données par la Carsat Rhône-Alpes (Direction Pilotage et Maîtrise des Risques / Département Statistiques, Études et Enquêtes)

FOCUS SUR ATELIERS 2022 - Répartition par thématique

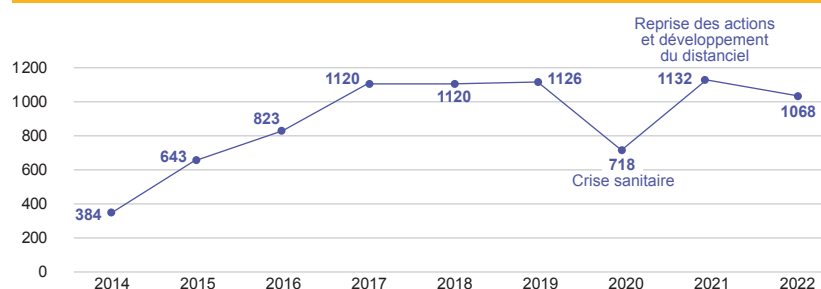
Initiation au numérique	186	
Mémoire	99	
Bienvenue à la retraite	73	
Bien être et estime de soi	72	
Activité physique	70	
Santé globale et bien vieillir	67	
Nutrition	60	
Equilibre	54	
Sommeil	40	
Sécurité routière	28	
Habitat	10	

FOCUS SUR LES CONFÉRENCES - FORUMS – ÉVÉNEMENTIELS 2022 Répartition par thématique

Activité physique	147	
Santé globale et bien vieillir	66	
Mémoire	46	
Bien être et estime de soi	20	
Nutrition	9	
Habitat	8	
Lutte contre l'isolement	6	
Equilibre	4	
Sécurité routière	2	
Sommeil	1	

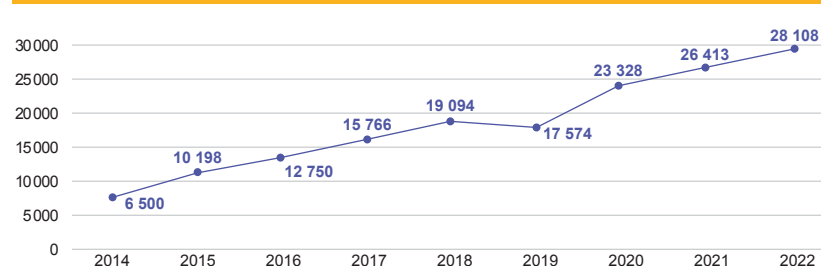


ACTIONS COLLECTIVES - Nombre



Le volume
des actions
a pratiquement
triplé
depuis 2014

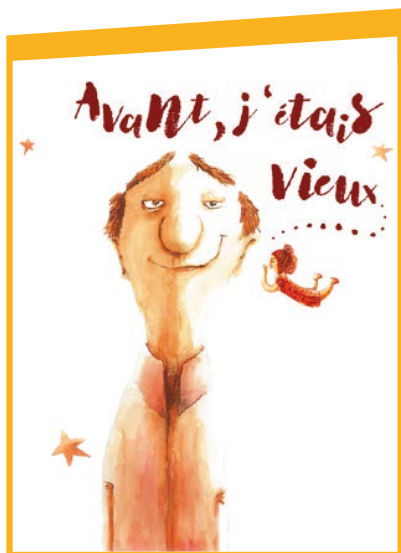
PARTICIPANTS - Nombre



Le nombre
de participants a
quadruplé
depuis 2014

2.2. ORGANISER OU CONTRIBUER À DES TEMPS FORTS

> Sensibiliser à la prévention pour bien vieillir lors des spectacles « avant j'étais vieux » et « fugue en vieux majeur »



• Comédie musicale « Avant j'étais vieux »

Le 8 novembre 2022, le groupement Atouts Prévention, en partenariat avec la ville de Tarare a proposé aux retraités un spectacle musical « Avant, j'étais vieux » interprété par la troupe UGO AND PLAY pour aborder la prévention pour Bien-Vieillir sous un angle un peu décalé et burlesque.

Les élèves et enseignants de la Maison Familiale Rurale de l'Arbresle se sont associés à ce projet en accueillant les 215 retraités venus assister à la représentation.

La conférence débat, animée par Isabelle Dury, directrice du Crias, a permis d'échanger avec la salle sur les questionnements et les ressentis autour de « la vie de retraité » suscités par le spectacle.

Beaucoup de retours positifs et le souhait pour certains retraités de participer à des ateliers de prévention Bien-Vieillir dans les mois à venir.

• Spectacle théâtral « Fugue en vieux majeur »

Une tournée événementielle du spectacle « Fugue en vieux majeur » a été proposée par la MSA Alpes du Nord et Itinéraire de Santé, mis en scène par la troupe « en compagnie des oliviers » et interprété par une troupe de bénévoles. Elle a réuni 770 retraités, sur les territoires de l'Isère, de la Savoie et de la Haute Savoie.

Ce spectacle aborde, au travers des aventures de Catherine, Joseph et Gisèle, qui ont décidé de fuguer de leur maison de retraite pour devenir bistrotiers itinérants et croquer la vie à pleines dents, les thématiques de la solitude, la santé, la nutrition, le regard des autres et de la société.



> Partager en intergénérationnel l'expérience de la route et les connaissances en matière de sécurité routière

75 « jeunes de plus de 60 ans » et jeunes conducteurs, élèves de lycée Marie Curie, sont venus échanger et tester leurs connaissances le 06 avril 2022 à Villeurbanne lors de l'événement organisé par le groupement et la fondation de la route.

Au programme : des échanges, de l'entraide et du partage de pratique au travers d'ateliers simulchoc, simulateur auto, code de la route, test visuel, « alcoolémie », « médicament » et gestes qui sauvent.

> Lutter contre l'âgisme

Atouts Prévention a soutenu une recherche interventionnelle en Santé Publique portée par le GÉrontopôle sur les déterminants sociaux et culturels propre à l'âgisme auprès de la population générale et des professionnels en gérontologie. L'objectif vise à identifier les comportements agistes et à diminuer l'impact sur la santé globale de la population. La recherche s'appuie sur une méthodologie mixte par la mise en place de focus groupes intergénérationnels et internationaux et par des questionnaires diffusés auprès du grand public et des professionnels en gérontologie.

Elle permettra de mettre en évidence les impacts et conséquences de l'âgisme sur la santé globale des personnes âgées, l'impact du contexte social et politique sur celui-ci, ainsi que de proposer des actions de prévention. Les actions de sensibilisation à l'âgisme (conférences et rencontres intergénérationnelles) sont mises en place tout du long de la thèse (jusqu'en 2024). Les années 2021 et 2022 ont été marquées par la mise en place de 15 conférences grand public (personnes âgées et professionnels) et 9 rencontres intergénérationnelles dans la région Auvergne Rhône Alpes.

Les caisses de retraite ont fait la promotion de ces événements auprès de leur retraité et de leurs partenaires. Une action de sensibilisation a été proposée aux structures évaluatrices du territoire rhônalpin conventionnées par l'inter-régimes en octobre 2022.

Les résultats feront notamment l'objet d'une rédaction d'un guide d'actions préventives de lutte contre l'âgisme à destination des professionnels pour les aider dans l'accompagnement des personnes âgées.



> Se réunir autour du programme « Cap form seniors »

Un programme pour accompagner les seniors vers une pratique régulière d'activité physique co-porté par la Carsat Rhône-Alpes, l'AG2R La Mondiale et la Ligue d'Athlétisme Auvergne Rhône-Alpes.

Un programme alliant action en ligne et sur les territoires Rhônalpins.

CHIFFRES CLÉS 2022

+ de **3500** participants
au programme

ACTIONS À DISTANCE

Visio-conférence

- 1 RDV mensuel
- S'informer sur le Bien Vieillir

Séance Dom'Form

- Des séances d'activités physiques adaptées en ligne

Site internet

- S'informer sur la nutrition et l'activité physique
- Newsletter mensuelle

ACTIONS EN PRÉSENTIEL

Marche nordique

- 1 RDV hebdomadaire sur chaque territoire

Caravane de la forme

- 1 RDV annuel sur chaque territoire pour découvrir le programme et les activités locales

Jeux de la forme

- 1 RDV trimestriel sur chaque territoire pour s'informer sur le Bien Vieillir

Lundi de la forme

- 1 RDV trimestriel sur chaque territoire pour s'informer sur le Bien Vieillir



> Participer à l'évènement national « Défi autonomie »

Les 21 et 22 novembre, les équipes d'Atouts Prévention Rhône-Alpes étaient mobilisées sur Défi Autonomie, le rendez-vous annuel des acteurs du bien vieillir à Saint-Etienne.

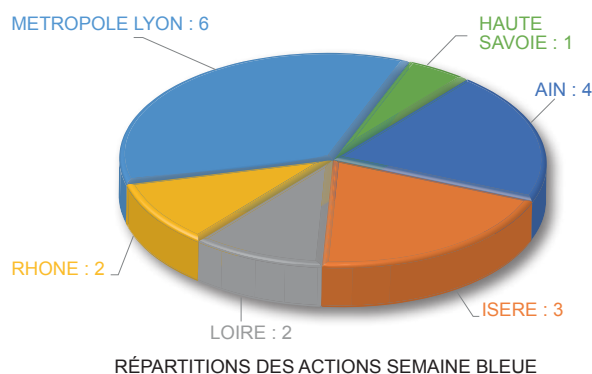
Sur le stand d'Atouts Prévention Rhône-Alpes, les visiteurs étaient invités à tester leur équilibre de manière ludique : parcours équilibre et challenge équilibre sur la Wii.

Les membres d'Atouts Prévention ont par ailleurs participé à différents temps forts pour porter notamment les thématiques de la place des seniors dans la cité, le regard des jeunes sur les aînés ou la place des métiers de l'aide à domicile.



> Poursuivre notre mobilisation lors de la semaine bleue

La Semaine Bleue a été l'occasion de mettre en œuvre des actions sur de nouveaux territoires et poursuivre des partenariats de longue date sur d'autres lieux.



COTÉ SALON

+ de **90** exposants étaient présents pour tenter d'apporter des solutions pour bien vivre son âge.

COTÉ ESPACE DE PRÉVENTION,

les ateliers mnémotricité et « être aidants, parlons-en », ont rencontré beaucoup de succès.

Au total, **18 actions** ont été réalisées sur le territoire rhônalpin durant cette semaine rassemblant **223 participants**.

2.3. PROMOUVOIR LE BIEN VIEILLIR PAR DIFFÉRENTS CANAUX

> Promouvoir la vidéo de présentation des ateliers



Quelques sujets de chronique :

- Quelles nouvelles formes d'habitat dans le futur pour les séniors ?
- Halte au jeunisme !
- Les nouvelles offres d'Atouts Prévention
- La semaine bleue
- La mnémotricité

Atouts Prévention, accompagné de l'agence Kabochart a réalisé, début 2022, un film afin de promouvoir son « parcours de prévention » et d'inviter les retraités à découvrir les ateliers et conférences sur le bien vieillir. Cette vidéo immerge le spectateur dans 3 ateliers et va à la rencontre de Pascal, Maryvonne et Violette pour recueillir leurs impressions et témoignages : www.youtube.com/watch?v=clnegUfcL4w&t=3s

> Enregistrer des chroniques radio sur la prévention

Débutée en septembre 2021, cette chronique diffusée dans un 1^{er} temps sur la radio Lyon 1ère par la Carsat Rhône-Alpes et Domélia a été étendue à 3 départements limitrophes avec une diffusion sur les départements de la Loire, une partie de l'Ain et l'Isère avec la radio RLF. Elle est instantanément disponible pour une écoute sur les principales plateformes de podcast.

Diffusée les jeudis et dimanche matin, elle délivre des informations et des conseils d'experts sur la prévention à l'attention des seniors.

> Diffuser une gazette d'information : « Avec vous »

« Avec Vous » est une gazette basée sur le partage d'informations et d'expériences publiée par la MSA Ardèche Drôme Loire.

Ce journal, à parution trimestrielle, vise à informer sur des thématiques de prévention santé développées en inter-régimes (équilibre, nutrition, mémoire...) ; à recueillir des témoignages d'acteurs des territoires ; à aborder de façon ludique la prévention. Dans chaque numéro, des jeux et des exercices sont proposés. La gazette présente le calendrier des actions organisées localement.

Les retraités sont également invités à contribuer à l'élaboration des numéros par un écrit, un témoignage, un poème, etc. La gazette « Avec vous » est un support collaboratif pour rester en lien et acteur de la prévention au quotidien.

> Intervenir dans la presse

La Carsat Rhône Alpes a participé au webinaire organisé par le Groupe Ma Santé et diffusé sur BFM Lyon afin de conseiller les retraités sur leur projet de vie et les aider à bien vivre leur retraite. Des recommandations pour pratiquer ou reprendre une activité physique et des informations sur l'importance de maintenir le lien social ont été complétées par des témoignages de retraités adeptes des programmes de prévention proposés par Atouts Prévention Rhône-Alpes.



2.4. ACCOMPAGNER DE MANIÈRE INDIVIDUALISÉE ET PERSONNALISÉE

> Le questionnaire d'auto-évaluation en prévention

Les caisses de retraite proposent en inter-régimes un bilan en prévention personnalisé à toute personne âgée de 55 ans et plus.

Ce bilan est délivré à partir de la complétude d'un questionnaire d'auto-évaluation en 80 questions, sur les modes de vie, les activités quotidiennes, la vie affective, la perception de la vie et les projets. Selon le niveau de fragilité repéré, un entretien conseil en prévention avec un professionnel de la Carsat-Rhône-Alpes est proposé pour établir un programme de prévention personnalisé partagé : conseils, recommandations, orientations. L'objectif est de transformer la prise de conscience en actions.

En réponse à des situations à risque, des entretiens de suivi motivationnels complémentaires sont proposés, dans la limite de 1 à 3 séances. Il s'agit de répondre notamment aux situations d'épuisement rencontrées par les aidants familiaux.

Une vidéo de présentation a été réalisée pour promouvoir cette offre individuelle de prévention.

> Les programmes de prévention à domicile

Depuis 2018, les programmes de prévention à domicile sont déployés sur l'ensemble du territoire rhônalpin. Cette offre s'adresse aux retraités en situation de fragilité (isolement, retour d'hospitalisation). Le ciblage est précis et réalisé majoritairement par les évaluateurs des besoins qui se rendent au domicile. Il correspond à l'enjeu de remobilisation de ce public cible dans un objectif de prévention et de maintien de l'autonomie.

Un programme d'activité physique est animé par un professionnel de l'activité physique adaptée, à l'écoute des participants.

Il est réalisé au domicile du participant, de façon individuelle et personnalisée en 12 séances.

L'évaluation du programme démontre un gain en souplesse et une forte hausse de la capacité à se relever en cas de chute. Par ailleurs, plus de 50% des participants se sentent plus à l'aise dans leur déplacement : un programme au domicile des retraités qui les accompagnent vers l'extérieur !

CHIFFRES CLÉS 2022

1 510 questionnaires d'auto-évaluation en prévention analysés, donnant lieu à 858 entretiens conseil en prévention téléphoniques personnalisés, dont 198 entretiens conseils de suivi.

CHIFFRES CLÉS 2022

260 programmes réalisés sur l'ensemble du territoire rhônalpin.



2.5. SOUTENIR LES ACTIONS VISANT À FAVORISER LE LIEN SOCIAL

> Zoom sur le partenariat avec les centres sociaux et socio-culturels

Les caisses de retraites accompagnent les centres sociaux et socio-culturels qui, au travers de leurs projets, de leurs activités et de leur méthode d'association des habitants favorisent l'inclusion sociale et la citoyenneté des seniors.

CHIFFRES CLÉS 2022

La Carsat Rhône-Alpes soutient **60** centres sociaux, dans le cadre de l'appel à projet « lien social et bien vieillir », qui bénéficie de la somme de **10 000 €** chaque année sur une période de 5 ans. Cela représente un budget total de **618 000 €**.

Les MSA ont soutenu les projets de développement social local de **46** centres sociaux et socio-culturels implantés sur des territoires ruraux pour un montant total de **153 650 €**.



> Zoom sur les séjours vacances pour les seniors

Le séjour de vacances est un moyen de lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées grâce à la dynamique collective créée autour du séjour. C'est un support de prévention et de remobilisation pour faire face à la survenance de la dépendance et ses conséquences dans la vie quotidienne. C'est aussi une occasion pour établir ou renforcer le contact avec les services et associations de proximité à vocation sociale (CCAS, services personnes âgées dans les mairies, associations et clubs de retraités ...).

CHIFFRES CLÉS 2022

141 séjours soutenus par la Carsat Rhône Alpes pour un montant de **282 000 €**.



2 séjours Séniors en Vacances « séjour Part'âge » portés par la MSA Ain-Rhône et la MSA Alpes du Nord.

> Le séjour Part'âge soutenu par la MSA Ain Rhône, pour un montant de 2 682 €, a été réalisé en octobre 2022 et a permis à 20 résidents de 9 Marpa de partir en vacances et quitter leur résidence autonomie dans de très bonnes conditions en étant entourés de 14 élèves en formation « service à la personne » et de 6 accompagnateurs bénévoles et professionnels.

Cette action intergénérationnelle permet aussi aux élèves de bénéficier de très bonnes conditions d'apprentissage (accueil de qualité dans un établissement, souvent pour la première fois pour les jeunes)

> Zoom sur le soutien des actions d'aide aux aidants

L'aidant familial, aussi appelé aidant naturel, est une personne qui vient en aide à un membre de sa famille pour lui permettre d'effectuer les gestes et les activités de la vie quotidienne. Parmi les millions de retraités qui dépendent des caisses de retraite, on estime qu'environ 10 % d'entre eux endossent le rôle crucial et complexe d'aidant. Les caisses de retraite se donnent pour mission de les accompagner le mieux possible.

- Les ateliers du « parcours de prévention » et les bilans en prévention d'Atouts Prévention Rhône-Alpes opérés par la Carsat Rhône-Alpes s'adressent aux retraités en situation d'aidants ; ils visent à ce qu'ils prennent soin d'eux-mêmes en abordant les différentes thématiques du bien-vieillir.
- Les caisses de MSA proposent des actions spécifiques d'accompagnement des aidants : parcours santé des aidants, offre de répit. Elles soutiennent financièrement l'Association Bulle d'Air. (www.repit-bulledair.fr).
- La Carsat Rhône-Alpes est partenaire de Métropole aidante. (www.metropole-aidante.fr).

> Zoom sur la cohabitation intergénérationnelle

La Carsat Rhône-Alpes promeut le développement de la cohabitation intergénérationnelle en partenariat avec le réseau Cohabitis et avec les CAF de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, du Rhône et de la Haute Savoie. Il s'agit de soutenir le développement de la solidarité intergénérationnelle et de répondre à une double problématique : l'isolement des seniors et les difficultés de logement des jeunes.



CHIFFRES CLÉS 2022

17 actions d'aide aux aidants soutenues par la Carsat Rhône Alpes pour un montant de **117 873 €**.

47 actions soutenues par les MSA pour un montant de **10 079 €**.



CHIFFRES CLÉS 2022

244 cohabitations intergénérationnelles co-financées sur le territoire rhônalpin.

2.6. ACCOMPAGNER INDIVIDUELLEMENT LES PUBLICS EN SITUATION DE FRAGILITÉ

> L'évaluation à domicile : une prise en compte globale des situations de vie



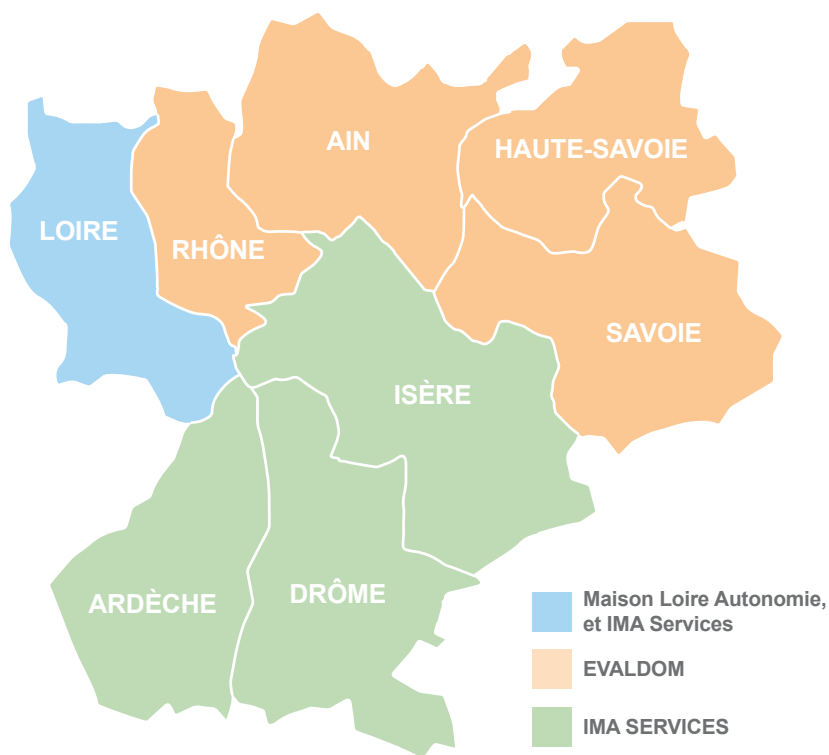
CHIFFRES CLÉS 2022

4 réunions organisées avec le réseau des structures évaluatrices conventionnées dont 1 séminaire régional.

23 979 évaluations réalisées pour le compte des caisses de retraite (dont **22 349** pour la Carsat et **1 630** pour la MSA et l'ANGDM) représentant une dépense totale de **2 892 435 €**.

Initialement, cinq structures étaient conventionnées avec Atouts Prévention Rhône-Alpes pour la réalisation des évaluations au domicile des personnes. Elles interviennent sur des territoires définis, en complément des évaluations confiées aux services sociaux des organismes.

Une nouvelle répartition suite à des transferts d'évaluation sur les territoires de la Loire et du Rhône a modifié cette cartographie.



Les structures évaluent les besoins des retraités rencontrant des difficultés en raison de leur avancée en âge, de leur niveau de ressources, de leur niveau d'autonomie ou de leur isolement social et géographique. Pour ce faire, elles recourent à un outil national inter-régimes visant à appréhender la fragilité à partir de 17 questions : la grille FRAGIRE.

Les structures évaluatrices proposent, si le besoin est avéré lors de l'évaluation, la mise en place d'un plan d'aide.

Dans l'objectif de fluidifier les parcours des personnes âgées, une démarche est engagée entre les caisses de retraite et les conseils départementaux pour la reconnaissance mutuelle des évaluations réalisées par leurs services.

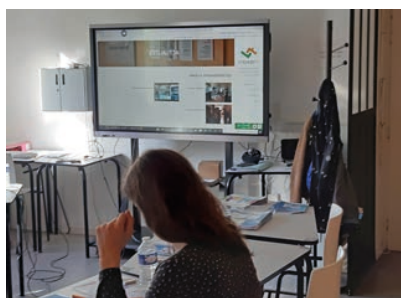
ZOOM SUR LA MATINALE DES STRUCTURES ÉVALUATRICES

Les « évaluatrices des besoins à domicile » sont, très majoritairement, des femmes. Elles sont l'un des maillons d'une chaîne qui vise à accompagner les retraités dans leur vie quotidienne pour le bien vieillir.

Atouts Prévention Rhône-Alpes a réuni ces professionnelles ce 13 octobre 2022.

L'objectif de cette matinale : des rencontres, des échanges d'expériences et de pratiques et des ateliers participatifs sur **4 THÈMES** :

- ① **L'ÂGISME**, cette discrimination qui a des conséquences sur le bien vieillir, animé par le GÉrontopôle AURA
- ② **LA PRÉVENTION DES CHUTES**, une priorité du Ministère de la Santé sur laquelle s'engagent les caisses de retraite, animé par la Carsat Rhône Alpes
- ③ **LES AIDES TECHNIQUES** pour rendre son logement sûr et confortable, animé par le TASDA - Innovations pour le bien-vieillir
- ④ **LA PRÉVENTION DU RISQUE SUICIDAIRE**, animé par le CHU de Saint-Etienne. En effet près d'un tiers des décès par suicide dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes concerne des personnes âgées de 65 ans et plus. Les évaluatrices interrogent les retraités sur un potentiel risque, ce qui nécessite d'avoir la capacité de poser la question de la meilleure des façons et d'accompagner les retraités concernés ;



ZOOM SUR LA FORMATION « AIDES TECHNIQUES »

Atouts Prévention Rhône-Alpes accompagne les évaluateurs dans leur développement de compétences dans le domaine de l'aménagement de l'habitat et particulièrement sur la préconisation des aides techniques adaptées.

Pour ce faire, le groupement a souhaité mobiliser les lieux-ressources existants en Rhône-Alpes : les appartements de démonstration (appartements témoins).

L'objectif d'organiser ces formations dans ces lieux est double :

- Permettre une mise en situation des évaluateurs ;
- Leur faire découvrir ces lieux-ressources afin qu'ils soient plus facilement en mesure d'en préconiser la visite auprès des retraités.

Trois actions de formation se sont déroulées à l'attention des structures évaluatrices, animées en partenariat avec la Carsat Nord Est qui dispose d'un ergothérapeute.

ZOOM SUR LA FORMATION « PRÉVENTION DES RISQUES SUICIDAIRES » ET LE GUIDE DE SENSIBILISATION

Selon les données de l'ARS, en Auvergne Rhône Alpes, le taux de mortalité par suicide des « 75 ans et plus » est le plus élevé avec un taux de 24,4 pour 100 000 habitants.

Il est difficile d'identifier les causes du passage à l'acte. Il peut notamment résulter d'un événement déstabilisant tel que le veuvage, l'entrée dans une infirmité, la solitude...

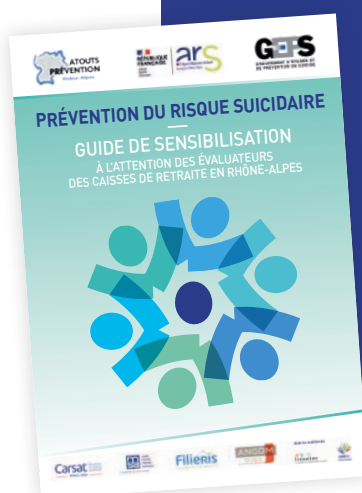
Il est possible cependant d'agir en amont, c'est l'objet du travail engagé par Atouts Prévention Rhône-Alpes.

Lors de l'évaluation des besoins des retraités, les évaluateurs réalisent au domicile de la personne un bilan complet de leur situation en leur posant un certain nombre de question. L'une d'elle est « au cours de ces derniers mois, avez-vous souffert au point d'avoir des idées de suicide ? ». Certaines structures évaluatrices ont signalé être parfois démunies face à une réponse positive.

A ce titre, le groupement a souhaité initier un accompagnement et une démarche sur ce sujet.

A cet effet, en 2021-2022, quatre livrables ont été réalisés :

- **L'adaptation du programme de formation** référencé par l'Agence Régionale de Santé « Evaluation du potentiel suicidaire et orientation » en lien avec l'Institut Régional Jean Bergeret (IRJB) et la société Flexjob ;
- **La mise en œuvre de la formation** auprès de 46 évaluatrices issues des 5 structures évaluatrices du territoire rhônalpin conventionnées par l'inter-régimes ;
- **Un guide d'accompagnement des évaluateurs**, prenant en compte les propositions émises au cours des formations dispensées.
- **L'organisation lors de « la matinale des évaluateurs »** d'un atelier participatif sur cette thématique.



> Les plans d'actions personnalisés : une réponse adaptée aux besoins

Les plans d'actions proposés aux retraités en situation de fragilité comprennent diverses prestations pour faciliter la vie quotidienne, favoriser le lien social ou encore améliorer l'habitat (téléassistance, portage de repas, transport accompagné, installation d'aides techniques dans le logement, etc.).

Depuis le 1er mars 2022, tous les territoires sont couverts dans le cadre du plan d'aide OSCAR (Offre de service coordonnée pour l'accompagnement de ma retraite) proposé par la Carsat Rhône-Alpes. Il s'agit d'une nouvelle génération du plan d'aide pour les retraités du régime général dont le déploiement a commencé en juillet 2021.

CHIFFRES CLÉS 2022

22 697

plans d'aide individuels
financés par les caisses de
retraite pour un montant de
14 553 106 €

> L'aide au retour à domicile après hospitalisation

A la suite d'une hospitalisation, les caisses de retraite proposent une aide temporaire : l'Aide au Retour à Domicile Après Hospitalisation (ARDH), dont l'objectif est d'accompagner le retraité lors de son retour à domicile afin qu'il retrouve son autonomie.

Afin de promouvoir cette offre de service, les caisses de retraite du groupement inter-régimes ont coanimé un webinaire interactif le 10 février 2022 à l'attention de plus de 30 établissements sanitaires rhônalpins pour présenter l'Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation.

> L'aménagement de l'habitat

Tout y est, pour être "BIEN CHEZ SOI" !



Astuces et conseils

Pour rendre votre logement pratique et facile à vivre, sans travaux ou en évaluant les aménagements possibles !



Les bons gestes net et postures

Mises en situation avec un(e) ergothérapeute et facilitez-vous la vie avec des accessoires adaptés !



Les solutions d'aménagement du logement

Comment s'y prendre pour entreprendre des travaux et quelles sont les aides existantes ?

Dix cycles d'actions collectives en prévention « Bien chez soi » ont été mis en place en 2022 sur le territoire rhônalpin ainsi que six conférences en distanciel. Ces cycles ont été proposés sous un nouveau format afin de favoriser les interactions entre les participants. Il s'agit d'une offre mixte qui allie présentiel et distanciel au rythme de trois modules d'ateliers en présentiel.

2.7. CONCOURIR AU DÉVELOPPEMENT DES LIEUX DE VIE COLLECTIFS

Les caisses de retraite agissent en faveur de l'adaptation du logement en soutenant la création ou la rénovation de lieux de vie collectifs et en accompagnant les bailleurs sociaux dans l'aménagement du parc social pour répondre à l'enjeu du vieillissement de la population.

CHIFFRES CLÉS 2022

4 524

dossiers ARDH notifiés
par les caisses de retraite
pour un montant de
1 281 400 €



CHIFFRES CLÉS 2022

78

établissements
soutenus par la Carsat
Rhône-Alpes pour
un montant de
3 847 481 €

13

MARPA (Maisons
d'Accueil et de Résidence
pour l'Autonomie)
accompagnées également
par la MSA Alpes du Nord
pour un montant de
102 027 €





INGENIERIE AU SERVICE
DE LA PRÉVENTION

3.1. AGIR EN PARTENARIAT POUR COORDONNER LES OFFRES EN PRÉVENTION

> Le Comité d'Action Sociale Agirc-Arrco

Les offres de service Agirc-Arrco (Sortir +, Aide à domicile momentanée, Bien chez moi) sont intégrées dans les offres de service des caisses de retraite et sont proposées, en tant que de besoin, lors des évaluations à domicile.

Par ailleurs, en 2022, Atouts Prévention Rhône-Alpes et les caisses de retraite complémentaires ont proposé conjointement deux événements, onze actions collectives de prévention et quatre conférences. Le Comité d'Action Sociale Agirc-Arrco était un partenaire privilégié pour la déclinaison d'actions de prévention. Cette coopération dynamique sera renforcée et confortée, le groupement inter-régimes rhônalpin ayant intégré l'Agirc-Arrco à compter du 1^{er} janvier 2023.

> L'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes

En 2022, 3 axes ont été prioritaires dans le cadre de la collaboration des caisses de retraite avec l'ARS :

- La prévention du risque suicidaire par le déploiement d'un programme de formation à l'attention des structures évaluatrices ainsi que la diffusion d'un guide de recommandations ;
- La coopération des caisses de retraite avec les Dispositifs d'Accompagnement à la Pratique d'Activité Physique (DAPAP). Trois conventions ont été signées avec les DAPAP de la Loire, de l'Isère et de l'Ain pour créer des liens entre les actions collectives de prévention des caisses de retraite (ateliers de prévention des chutes) et l'accompagnement individuel pouvant être délivré par le DAPAP. Ainsi, une promotion des offres réciproques est assurée et permet d'initier un parcours d'accompagnement des personnes fragilisées ou repérées à risque de chutes.
- Le plan anti-chutes. Chaque année, on dénombre 2 millions de chutes chez les plus de 65 ans. Leurs conséquences peuvent être graves, puisqu'elles entraînent plus de 130 000 hospitalisations. Partant de ce constat, le gouvernement a présenté un plan d'action national pour réduire les chutes mortelles ou entraînant une hospitalisation des personnes âgées de 20% d'ici 2024. Pour atteindre cet objectif, l'Agence Régionale de Santé élabore et coordonne le plan en région, en lien avec les acteurs médico-sociaux, autour de cinq axes prioritaires : repérer le risque de chute et alerter, aménager préventivement le logement, faciliter l'accès aux aides techniques de mobilité, encourager l'activité physique et développer la téléassistance. Au-delà des actions de prévention des chutes qu'il porte, Atouts prévention Rhône Alpes est associé à la rédaction de ce plan et participe activement au comité de concertation et aux groupes de travail thématiques.



> Les conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie et de l'habitat inclusif

Instaurées par la loi du 28 décembre 2015 relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement, leurs missions se structurent autour de trois axes : réalisation d'un diagnostic des besoins, recensement des initiatives locales, élaboration d'un programme coordonné de financement des actions de prévention, développement de l'habitat inclusif.

Le programme coordonné vise à répondre aux besoins des personnes âgées de 60 ans et plus. Ces besoins sont recensés notamment :

- dans le cadre des schémas départementaux relatifs aux personnes âgées,
- du projet régional de santé,
- de l'observatoire des situations de fragilité des caisses de retraite, accessible sur www.observatoires-fragilites-grand-sud.fr/

En 2018, la loi Elan (loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) a étendu le champ de compétence de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie à l'habitat inclusif. L'habitat inclusif est destiné aux personnes handicapées et aux personnes âgées qui choisissent comme résidence principale un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes, assorti d'un projet de vie sociale partagé.

La conférence des financeurs de l'habitat inclusif est chargée de recenser les initiatives locales en matière d'habitat inclusif et de définir un programme coordonné de financement de l'habitat inclusif.

Sur les départements de la Loire et de l'Ain, Atouts Prévention Rhône-Alpes assure une co vice-présidence de la conférence des financeurs aux côtés de l'ARS : Co vice-présidence assurée par le Directeur Général de la Carsat dans la Loire et assurée par le Directeur de la MSA Ain-Rhône dans l'Ain.

Les caisses de retraite sont membres de droit au sein des neuf conférences des financeurs et contribuent activement aux différents groupes de travail sur le territoire rhônalpin.

> Les Caisses Primaires d'Assurance maladie et leurs centres d'examen de santé

La coopération développée avec Atouts Prévention Rhône-Alpes se poursuit par la mise en place de parcours attentionnés à l'attention des retraités rencontrant des difficultés identifiées. La promotion réciproque des offres de services permet des orientations adaptées aux problématiques spécifiques rencontrées par ces publics et notamment sur la prévention des chutes. Une vidéo de présentation réalisée par le Département Communication de la Carsat permet de présenter le parcours : du repérage du risque de chutes à la participation à un atelier équilibre en bougeant.

CHIFFRES CLÉS 2022

56 actions ont été déléguées à Atouts Prévention par les conférences en 2022 pour un montant total de **117 284 €.**



ZOOM SUR LES RÉUNIONS AVEC LES OPÉRATEURS EN PRÉVENTION

A deux reprises en 2022, Atouts Prévention Rhône-Alpes a réuni son réseau d'opérateurs en prévention. L'objectif : échanger sur la programmation annuelle des actions collectives, présenter les outils mis à disposition par le groupement, favoriser l'échange de pratiques.



> La Mutualité Française Auvergne Rhône-Alpes

Dans une convention de partenariat signé le 16 juillet 2019, Atouts Prévention Rhône-Alpes et la Mutualité Française ont souhaité affirmer leur volonté d'agir ensemble sur le territoire rhônalpin et de développer des complémentarités, dans le cadre des actions coordonnées qu'elles mènent en faveur des retraités pour les accompagner vers un vieillissement en bonne santé.

En 2022, Atouts prévention Rhône Alpes a participé à l'organisation de la journée «Ma santé mon bien-être Seniors» le 27 septembre à Chambéry.

> La Mutualité de la Fonction Publique

En 2022, 11 conférences et 5 ateliers ont été organisés conjointement par Atouts Prévention et la Mutualité de la Fonction Publique. Quelques thématiques phares : la cohabitation intergénérationnelle, le stress, le sommeil, la santé bucco-dentaire, etc. Ces actions ont réuni 482 participants.

> Le Gêrontopôle Auvergne Rhône-Alpes

Le Gêrontopôle AURA est un centre de ressources et d'expertise de la longévité qui agit en partenariat avec les acteurs engagés sur le vieillissement : institutionnels, acteurs de la recherche, citoyens, etc.

En 2022, une visio-conférence a été organisée avec Atouts Prévention Rhône-Alpes sur le thème de l'âgisme le 9 mars qui a réuni 256 participants.

Le groupement a également fait appel au Gêrontopôle pour évaluer le dispositif de prévention à domicile.

> Les experts en prévention

Afin de mettre en œuvre les actions de prévention sur les territoires, Atouts Prévention Rhône-Alpes s'appuie sur les ressources internes des caisses de retraites, notamment les personnels qualifiés en prévention, en gérontologie et en travail social.

Atouts Prévention Rhône-Alpes s'appuie également sur l'expertise de partenaires reconnus comme spécialistes des différentes thématiques du parcours de prévention : Itinéraire de Santé, Ufolep, Soliha, Siel Bleu, les Centres de Prévention Agirc-Arrco, Automobile Club Séniors, Brain Up, Adal, Sophrologie en Vercors, Agir ABCD, France Bénévolat, EPGV.

L'ensemble des intervenants qualifiés mettent en œuvre les ateliers sur la base des référentiels nationaux disponibles sur l'espace professionnels du site www.pourbienvieillir.fr

> Les partenaires locaux

Le groupement interrégimes met en œuvre ses actions de prévention en lien avec des partenaires locaux. Il s'agit notamment des centres communaux d'action sociale (CCAS), des centres sociaux et socio-culturels, des associations, des clubs seniors, des communautés de communes. La programmation de ces actions est coordonnée et ciblée au regard des données de l'observatoire des fragilités, des demandes issues des partenaires locaux, des zones dites « blanches », non investies récemment pour proposer des offres.

3.2. CARTOGRAPHIER LES ACTIONS POUR AMÉLIORER LEUR VISIBILITÉ



Une cartographie des actions d'Atouts Prévention Rhône-Alpes est disponible sur le site internet : www.pourbienvieillir.fr

Celle-ci s'alimente de manière interactive, au fur et à mesure de la programmation des ateliers.

Les retraités et partenaires peuvent ainsi disposer d'un calendrier actualisé recensant les actions de prévention en temps réel, avec les contacts utiles pour s'inscrire.



3.3. ÉVALUER LE SERVICE RENDU AUX RETRAITÉS

Le Web Report Bien Vieillir est un outil de reporting des questionnaires complétés par les participants aux actions collectives de prévention lors de la première, la dernière séance et 3 à 6 mois après un atelier.

Il permet :

- d'analyser les résultats de la satisfaction des ateliers,
- de qualifier leur plus-value dans le maintien ou l'adoption de comportements favorables à la santé ;
- de mieux connaître le public des bénéficiaires
- de vérifier la mémorisation des messages clefs des ateliers par thématique.



Une campagne téléphonique d'évaluation sur les thématiques de la nutrition et de l'équilibre a été mise en place en 2022.

ZOOM SUR L'ÉVALUATION DU PROGRAMME DE PRÉVENTION À DOMICILE

Le groupement inter-régime Rhône-Alpes a sollicité le gérontopôle Auvergne Rhône-Alpes pour réaliser l'évaluation d'impact du programme de prévention à domicile. Cette étude a démontré l'intérêt des programmes et l'impact positif sur l'état de santé et le bien-être des participants.

L'orientation vers le programme est précise et adaptée. Elle est portée par les structures évaluatrices et les psychologues travaillant pour la Carsat Rhône-Alpes dans une démarche « d'aller vers » les retraités qui sont éloignés des offres de prévention. De plus les critères d'inclusion se basent sur l'état global de la personne : son environnement, son état de santé physique et psychique et le lien social. Cela permet aux « orienteurs » d'apporter une réponse individualisée au retraité.

Plus globalement, c'est un levier pour lutter contre la sédentarité des seniors en travaillant sur la confiance en soi, le développement des capacités physiques et le bien-être psychique. C'est un dispositif qui permet de lutter contre le risque de chute des personnes âgées et qui satisfait l'ensemble des participants.

3.4. VALORISER L'INNOVATION POUR VIVRE AUTONOME

En partenariat avec la MSA, l'Agirc-Arrco, France Active et la Banque des Territoires, l'Assurance retraite a créé l'accélérateur VIVA Lab afin de soutenir l'innovation dans le champ de la prévention et du vieillissement actif et en santé.

Cet accélérateur repère et accompagne des solutions servicielles, technologiques ou organisationnelles à fort potentiel et ayant réussi leur preuve de concept (validation de la faisabilité, de l'existence d'un marché etc.)

L'accompagnement, intégralement financé par VIVA Lab, est assuré par des partenaires référencés sur le territoire (living labs, incubateurs, clusters, cabinets d'experts du domaine, etc.). Il articule différentes dimensions : business plan, études d'usages, stratégie commerciale, accompagnement au processus de levée de fonds, subvention éventuelle, et bien d'autres, en fonction des besoins et de la maturité du projet soutenu.

Ses champs d'action :

- L'objectif est la détection et le soutien au déploiement de solutions destinées à apporter des réponses nouvelles aux besoins des retraités (nouveaux services, nouvelles générations d'aides techniques, etc.) dans le champ, par exemple, du bien-être et de la prévention, du soutien aux aidants, du numérique, des projets de lieux de vie collectifs, etc.
- Lors de l'étude des projets, les membres de l'accélérateur sont particulièrement vigilants à l'existence d'une preuve de concept, au potentiel national de la solution et à son modèle économique (non dépendant de subventions publiques ou para publiques).
- VIVA Lab accompagne tous les types de structures (entreprises ESS ou non, start-up, association, etc.).

Le Pôle se décline en Rhône-Alpes au travers d'une instance : la Coordination Locale de Silver Autonomie (CLSA) composée des acteurs suivants : Carsat Rhône-Alpes, MSA Ain Rhône, MSA Alpes du Nord, MSA Ardèche Drôme Loire, Banque des Territoires, France Active Auvergne-Rhône-Alpes, Agirc-Arrco, conférences de financeurs du territoire, Gérontopôle AURA, Région AURA et ARS.

Pour en savoir plus : www.vivalab.fr







PERSPECTIVES 2023

4.1. UNE NOUVELLE DYNAMIQUE INTER-RÉGIMES

Depuis l'origine, la dynamique inter-régimes développée par les régimes de retraite de base au sein du Groupement Atouts Prévention Rhône-Alpes, vise prioritairement à amplifier et coordonner leurs actions collectives et individuelles de prévention en faveur du bien-vieillir. Une nouvelle étape est franchie en 2023 par l'intégration de l'AGIRC ARRCO. Au-delà d'une mise en commun des savoirs faire et d'une coopération renforcée pour pouvoir offrir des actions de prévention sur l'ensemble du territoire rhônalpin, c'est une dynamique renforcée qui va être initiée pour pouvoir élargir l'offre du Groupement. Ceci en lien étroit avec l'ensemble des politiques publiques portées autour du bien vieillir.

4.2. POURSUIVRE LE DÉPLOIEMENT DES ACTIONS COLLECTIVES DE PRÉVENTION

Tout en restant dans la continuité des actions réalisées en 2022, les caisses de retraite se sont engagées sur un programme d'action 2023 permettant d'élargir et de faire évoluer leur offre.

En cohérence avec le « plan anti-chutes » piloté en région par l'Agence Régionale de Santé, des moyens nouveaux seront mobilisés pour déployer des ateliers d'activité physique adaptée ou pour sensibiliser aux risques liés à la iatrogénie.

Dans le cadre de l'évolution des offres, un nouveau référentiel sera déployé sur les ateliers Bienvenue à la Retraite afin d'accompagner au mieux les nouveaux retraités, notamment les plus fragiles, lors de cette étape de vie.

4.3. COMMUNIQUER SUR NOTRE OFFRE DE SERVICE

Afin de faire connaître et promouvoir son offre de service, de faciliter l'accès à l'information et d'optimiser la diffusion de messages de prévention et de conseils aux retraités, Atouts Prévention refond et développe son site internet et réalise, en complément du support vidéo réalisé en 2022 et destiné aux retraités et à leurs proches, une vidéo destinée aux partenaires locaux et institutionnels.

4.4. ORGANISER DE NOUVEAUX TEMPS FORTS

Le groupement inter-régimes organise de nouveaux événements et temps forts afin d'engager une réflexion sur la vie à la retraite, d'aborder avec les retraités le sujet de l'avancé en âge sous un angle ludique et décalé, et de leur donner envie de participer aux actions de prévention.

Par ailleurs, Atouts Prévention Rhône-Alpes poursuit sa participation aux forums locaux destinés aux seniors et aux manifestations nationales tels que la semaine bleue ou la semaine de lutte la dénutrition.

4.5. ANIMER LE RÉSEAU DES MEMBRES ET DES PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

Atouts Prévention Rhône-Alpes poursuit l'animation du réseau des caisses membres et de ses partenaires, structures évaluatrices et opérateurs en prévention.

Depuis sa création, Atouts Prévention Rhône-Alpes fédère les équipes des caisses de retraite membres autour d'un dessein commun : favoriser le vieillissement actif en santé et changer le regard sur la vieillesse pour valoriser les apports qu'elle confère à la société. En 2023, un événement réunira les collaborateurs des organismes pour partager sur cet enjeu d'avenir et apporter ensemble le meilleur service aux retraités.



4.6. ÉVALUER LES OFFRES EN PRÉVENTION

En 2023, Atouts Prévention Rhône-Alpes souhaite conduire deux évaluations. La première tournée vers nos publics retraités sur la qualité et l'impact des ateliers de prévention des chutes (ateliers équilibre). La seconde auprès des évaluateurs pour mesurer l'apport de la formation et des outils qui leur ont été délivrés autour du repérage et de l'orientation face au risque suicidaire.

4.7. ACCOMPAGNER LES ÉVALUATEURS À DOMICILE

Afin de poursuivre les travaux engagés par la gérontopole en lien avec le projet de thèse sur le thème de l'âgisme, des actions concrètes seront proposées aux évaluateurs à domicile avec entre autres :

- La poursuite de la sensibilisation des évaluateurs Atouts prévention sur cette thématique sous forme d'événements ponctuels ou de manière plus formelle dans leur formation.
- La rédaction d'un guide de bonnes pratiques pour les professionnels

Des actions de sensibilisation dans le cadre de la prévention des chutes pourront aussi être menées auprès des évaluateurs à domicile en cohérence avec le plan anti-chute national.

4.8. POURSUIVRE NOTRE MODE D'AGIR EN PARTENARIAT

> Poursuivre aux côtés de l'ARS et des partenaires impliqués notre engagement au sein du plan anti-chutes

En 2023, le groupement poursuivra son engagement au sein du plan anti-chutes au côté de ses partenaires. Il participera notamment aux comités de concertation et aux groupes de travail thématique et collaborera au diagnostic régional confié au Gérontopôle.

> Poursuivre notre implication au sein des conférences des financeurs

Atouts Prévention Rhône-Alpes poursuit son implication au sein des 9 conférences des financeurs du territoire rhônalpin.

Conformément à l'objectif de démultiplication des offres en prévention, Atouts Prévention Rhône-Alpes sollicite des délégations de gestion afin de mettre en place des ateliers supplémentaires : bien être et estime de soi, bistrot ambulant, mobilité et sécurité des conducteurs seniors, partageons la route ensemble, « je chouchoute mon cerveau », gym neurone, mémoire, bien-vieillir, vie affective, cap bien être, « un pas vers mon bien être : je ne suis pas qu'aidant » et « journée d'animation : les seniors de demain ».



Pour nous joindre

Atouts Prévention Rhône-Alpes

Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

CS 23425

69441 Lyon Cedex 03

Tél. : 04 72 16 18 19



www.atoutsprevention-ra.fr

